

## **CRISE AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE : FINISSONS-EN IMMEDIATEMENT AVEC CETTE GUERRE DES PRIX IRRESPONSABLE ET MORTIFERE !**

Paris, le 13/02/2016

Lors de la réunion du Comité de suivi des négociations commerciales dans les filières agricoles et agroalimentaires qui s'est tenue ce jour en présence d'Emmanuel Macron, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, et de Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Porte-parole du Gouvernement, l'ANIA a tenu à dénoncer une nouvelle fois avec force la guerre des prix de la grande distribution, ainsi que ses demandes de baisse de tarif irresponsables au regard de la situation actuelle.

La situation est grave. L'agriculture et l'agroalimentaire français, qui font la fierté de notre pays, vont mal. La guerre des prix menée par la grande distribution et qui persiste depuis plus de 30 mois accable les acteurs de la filière.

La crise que traverse l'agriculture française, et notamment les filières d'élevage, est considérable et sans précédent.

L'agroalimentaire français, composé de 15 789 entreprises dont 98% de PME, souffre également. Un mal insidieux paralyse notre secteur en France. En 10 ans, l'agroalimentaire, premier employeur industriel de France, a perdu plus de 32 000 emplois, a vu le coût de ses matières premières augmenter de plus de 150%, a vu fondre ses marges pour arriver au taux le plus bas depuis 1974.

Ce sont des réalités désormais indiscutables et indiscutées aux conséquences dramatiques pour notre économie et nos territoires. Cela fait plusieurs années maintenant que l'ANIA et ses partenaires dénoncent la guerre des prix que se livrent les enseignes de la grande distribution, une course insoutenable, irresponsable, et désormais suicidaire, aux prix toujours plus bas.

### **Des négociations commerciales irresponsables sous très haute tension**

Cette année, et après deux années de déflation continue des prix des produits alimentaires en grandes surfaces (-2.5% selon IRI), les négociations commerciales qui doivent se clôturer le 29 février 2016 se déroulent dans une atmosphère délétère, sur fond de demandes de déflation exorbitantes et irresponsables de la part des 4 centrales d'achat.

Les intimidations, les déréférencements en cours de négociation, la création de nouvelles « remises » au bénéfice de la distribution, et les demandes exponentielles de financement de promotions se sont généralisées, standardisées, en totale contradiction avec les engagements pris par les enseignes avant les négociations commerciales.

*Fierté, Responsabilité, Ambition*

# Communiqué de presse

L'Observatoire des négociations commerciales instauré par l'ANIA cette année a reçu à date plus de 260 plaintes d'entreprises de toutes tailles liées à des demandes abusives de la part de la grande distribution. Toutes les centrales d'achat sont concernées, y compris les centrales d'achat unifiées au niveau européen qui accentuent encore la pression sur les fournisseurs français.

*« D'ici la fin du mois, une vigilance accrue sur les comportements abusifs et les demandes illégales est nécessaire afin de sanctionner de manière dissuasive les enseignes qui les pratiquent. Au-delà du respect de la loi, une attention particulière doit être portée sur les demandes de déflation qui amplifient la guerre des prix et ses conséquences. »* insiste Jean-Philippe GIRARD

## Un contexte international défavorable et une volonté de recréer de la valeur

Certes, la réalité internationale des marchés qui se dégradent ne doit pas être négligée. L'embargo russe à cet égard a renforcé cette pression économique sur certaines de nos filières et de nos entreprises. En revanche, ne nous trompons pas de débat. L'urgence pour notre économie et nos territoires est de recréer collectivement de la valeur au service des consommateurs, des salariés, des citoyens et des acteurs de la filière.

Le premier levier pour y arriver est de sortir de la guerre des prix, que se livrent sans relâche 4 centrales d'achat qui représentent plus de 90% des achats alimentaires. La loi du plus fort instauré par la LME en 2008 sacrifie le pouvoir d'acheter des salariés au nom du pouvoir d'achat, sacrifie les capacités d'investir, de moderniser et de recruter, des entreprises agroalimentaires. De plus, elle continue de saper, l'avenir et l'ambition de filières d'excellence de notre pays sans favoriser la consommation et la croissance.

*« Cela fait plusieurs années que nous finançons, contraints et forcés, avec les agriculteurs, cette guerre des prix mortifère entre les enseignes de la grande distribution. Ce sont nos entreprises qui supportent les coûts et les risques de leur guerre des prix. C'est inacceptable ! »* explique Jean-Philippe GIRARD

Au-delà de stopper immédiatement la guerre des prix, le second levier pour permettre de sortir durablement de la crise consiste à améliorer rapidement la compétitivité des acteurs de notre filière pour la rendre plus attractive sur notre propre marché et à l'international. Dans ce cadre, l'ANIA maintient son appel pour la mise en place d'assises de la compétitivité dans les filières agricoles et agroalimentaires.

---

*L'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) rassemble 20 fédérations nationales sectorielles et 23 associations régionales, représentatives des 15 789 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le premier secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 157.6 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 493 272 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation. [www.ania.net](http://www.ania.net)*

*Fierté, Responsabilité, Ambition*